

**Portrait de l'enseignement et de la recherche
pour, par et avec les Premiers Peuples
dans les universités au Québec**

**PORTRAIT SYNTHÈSE DE
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**



Introduction et mise en contexte

L'Institut national de la recherche scientifique (INRS) est dédié à la recherche universitaire et à la formation aux cycles supérieurs (2e et 3e cycles). Fondé en 1969, l'INRS compte quatre centres de recherche multidisciplinaire, thématique et partenariale œuvrant dans des secteurs prioritaires pour le développement économique, social et culturel du Québec. Du fait de sa mission que lui confère le gouvernement du Québec, l'INRS se consacre à la recherche et à la formation universitaire au 2^e et au 3^e cycle. Cependant, malgré une taille et un nombre total d'étudiant.e.s relativement restreints par rapport aux autres établissements universitaires, l'INRS s'est positionné comme un acteur incontournable du domaine des études autochtones, en étant actif en recherche et en formation, au Québec, au Canada et à l'international.

Au cours des vingt-cinq dernières années, l'INRS s'est engagé dans le domaine des études autochtones par de multiples initiatives de rapprochement et de collaboration avec les Peuples autochtones. Dès la fin des années 1990, dans la foulée des retombées de la Commission royale sur les peuples autochtones (1991-1996), l'INRS a mis sur pied un premier réseau interuniversitaire et interinstitutionnel dédié au renouvellement du dialogue, des pratiques, des méthodes de recherche et des connaissances entre universitaires et leaders, intervenant.e.s et intellectuel.le.s autochtones. Sous le leadership de l'INRS, cette infrastructure s'est redéployée en 2001 au sein d'un regroupement stratégique de connaissances interuniversitaire, interinstitutionnel, interdisciplinaire et international, le Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG). Ancré à l'INRS sous le leadership de la professeure Carole Lévesque, DIALOG a permis de mobiliser des centaines de personnes de tous horizons et disciplines, d'universités québécoises, canadiennes et internationales et d'une trentaine d'organisations et d'instances autochtones. Le réseau travaille à relever les défis de la création, de l'approfondissement et de l'actualisation des connaissances scientifiques et autochtones, à la fois sur le plan social, environnemental et technologique.

En travaillant dans ce contexte de collaboration, de transversalité et de partage, l'INRS reconnaissait déjà officiellement il y a plus de 20 ans, l'apport des Autochtones à la recherche universitaire et à la science, en mettant de l'avant des pratiques de recherche interactives et socialement engagées avec de nombreuses instances et organisations autochtones, tout en instaurant des modes de gouvernance partagés entre ses chercheur.se.s et les partenaires et collègues autochtones parties prenantes des projets. Au fil des ans, à travers leurs réalisations conjointes, se sont développées et maintenues des relations respectueuses, éthiques et constructives.

Le travail mené par les scientifiques de l'INRS se caractérise par son action fondée sur une vision élargie du rôle moteur de la relation partenariale dans l'avancement des connaissances et par son mode de fonctionnement axé sur l'ouverture à des formes multiples de savoirs. Ce travail de recherche vise à réduire la distance entre l'université et le monde autochtone, en multipliant les occasions d'échange, de rencontre et de réciprocité, que ce soit à l'université même ou au sein des organisations et communautés autochtones du Québec méridional, du Moyen-Nord et du Nunavik. Par ses cours, séminaires et ses sessions de formation sur mesure, l'INRS œuvre à la sensibilisation aux enjeux et réalités du monde autochtone d'une relève scientifique québécoise, en sciences sociales et en sciences naturelles.

Section 1 – L’Université

1.1 Gouvernance

■ Conseil d’administration

L’INRS ne compte actuellement aucune personne issue d’une instance autochtone, que ce soit au conseil d’administration ou encore à la commission des études et de la recherche. Lorsque l’INRS doit pourvoir un poste vacant au conseil d’administration, il consulte des groupes parmi les plus représentatifs des milieux gouvernementaux, scientifiques, culturels et socio-économiques intéressés à la recherche. Ces organismes, dont le Regroupement des centres d’amitié autochtones du Québec ou l’Institut Tshakapesh peuvent être consultés pour identifier des personnes susceptibles de siéger au conseil d’administration provenant des groupes représentant la diversité de la société québécoise, incluant les Autochtones, les communautés culturelles et les anglophones.

■ Comité d’éthique de la recherche

L’INRS s’est doté de règles adaptées à la recherche visant les Premières Nations, les Inuit ou les Métis du Canada. Les chercheur.se.s doivent s’assurer de la participation officielle des instances ou organisations avec lesquelles elles et ils souhaitent travailler. La nature et le degré de participation de l’organisation au projet de recherche doivent être déterminés de façon commune par la chercheuse, le chercheur et l’instance concernée et être en phase avec les caractéristiques de l’organisation et la nature du projet.

1.2 Planification stratégique

■ Plan stratégique 2019-2024

Le Plan stratégique 2019-2024 de l’INRS prévoit trois grandes orientations, dont les deux suivantes :

- **former une communauté interdisciplinaire, unie et collaborative.** L’un des objectifs est de promouvoir un milieu de vie équitable, diversifié et inclusif; et
- **accroître la capacité de recherche et répondre davantage aux enjeux sociétaux émergents.** L’INRS s’engage à multiplier les partenariats de recherche, à favoriser les initiatives de recherche collaborative et à accroître sa capacité de mobilisation et de transfert des connaissances.

Or, les Peuples autochtones, à travers leurs instances et organisations, sont directement associés à la mission générale de l’INRS orientée vers le développement économique, social et culturel du Québec, tout en assurant la mobilisation et le transfert des connaissances et des technologies dans l’ensemble des secteurs où il œuvre. L’INRS a depuis toujours placé la collaboration intersectorielle et le partenariat au cœur de ses travaux entourant des enjeux stratégiques pour le développement du Québec.

Les partenariats développés par l’INRS dans plusieurs domaines se comptent par centaines depuis sa création. Basés sur la confiance, l’interdisciplinarité et la collégialité, ces partenariats ont donné lieu à des avancées majeures notamment en santé, en environnement, en communication, en culture et en politiques publiques.

Dans le domaine des études autochtones, les partenariats ont donné lieu à des travaux de grande envergure ayant mobilisé, de manière interactive et participative, des chercheur.se.s de plusieurs universités et des actrices et acteurs clés du monde autochtone. Les éléments du Plan stratégique 2019-2024 énoncés précédemment s'appliquent concrètement au domaine des études autochtones et se répercutent tant dans les modes de gouvernance et de fonctionnement des divers partenariats existants que dans les nombreux projets de recherche et de coproduction des connaissances mis en œuvre.

■ Des valeurs partagées

Outre les valeurs mises de l'avant dans le Plan stratégique 2019-2024, les partenariats qui mettent en présence des chercheur.se.s et des actrices et acteurs clés du monde autochtone reposent sur des valeurs fondamentales, à l'image des engagements de l'INRS en recherche et en formation :

- **RESPECT.** Le respect est basé sur la reconnaissance à part entière des savoirs et des expertises de chaque personne, qu'il s'agisse de savoirs scientifiques, autochtones, spirituels ou expérientiels.
- **ÉQUITÉ.** L'équité se manifeste dans l'importance de prendre en compte et de valoriser l'apport respectif de chaque personne à la production collective en signant de concert, par exemple, les travaux entrepris que ce soit sous la forme de documents de recherche, de recueils de textes, de conférences, voire d'articles scientifiques.
- **PARTAGE.** Le partage souligne l'importance de mettre en commun ses expériences et ses expertises et de multiplier les occasions de rencontre et d'échange en créant les conditions propices à la prise de parole de chacun et chacune, autant en milieu universitaire qu'en milieu autochtone.
- **RÉCIPROCITÉ.** La réciprocité traduit l'appartenance à un projet collectif, dont les bénéfices et retombées sont d'ordre collectif, ont un impact autant en milieu universitaire qu'en milieu autochtone et adoptent différentes formes écrites, orales ou artistiques.
- **CONFiance.** La confiance se vérifie dans l'adhésion à un projet conjoint ou à une infrastructure partagée et dans la volonté de préserver la qualité des relations et des liens établis à travers les activités et les initiatives mises en œuvre.

1.3 Politique et réglementation

Conformément à son *Règlement sur les ressources humaines*, l'INRS élabore des programmes d'accès à l'égalité en emploi et d'équité, de diversité et d'inclusion conformes aux exigences légales en cette matière. Il prend les moyens pour assurer l'adhésion de tout le personnel à ses programmes, dont particulièrement les cadres et les dirigeants.

Aussi, en complémentarité des mécanismes prévus dans la *Charte des droits et libertés de la personne*¹, la *Loi sur les normes du travail*² et le *Code civil du Québec*³ ainsi que des dispositions

¹ RLRQ, chap. C-12

² RLRQ, chap. N-1.1

³ RLRQ, chap. CCQ-1991

et recours prévus aux conventions collectives de travail en vigueur, l'INRS assure la mise en œuvre de sa *Politique contre le harcèlement, la discrimination et l'incivilité*.

Par ailleurs, dans le cadre de l'attribution et sa gestion des chaires de recherche du Canada, l'INRS a adopté une *Directive relative aux chaires de recherche du Canada* déploie des efforts concertés pour atteindre les objectifs cibles en matière d'équité et de diversité et d'offrir un milieu de travail favorable et inclusif. Ainsi, il s'engage à assurer la représentation des groupes sous-représentés c'est-à-dire : les femmes, les autochtones, les personnes faisant partie des minorités visibles ou ethniques et les personnes en situation de handicap dans l'attribution des chaires.

1.4. Personnel

L'INRS adhère au programme d'égalité à l'emploi du gouvernement provincial qui fixe des cibles et il déploie tous les efforts requis pour atteindre ces cibles.

Dans les projets de recherche relatifs aux réalités et enjeux autochtones et sous la responsabilité des professeures et professeurs de l'INRS, l'ensemble du processus est réalisé en mode collaboratif ou en mode de co-construction des connaissances avec des partenaires autochtones qu'ils soient issus du domaine de la recherche ou non. L'INRS compte plus de vingt personnes autochtones, particulièrement des détentrices et détenteurs de savoirs de plusieurs Nations, qui agissent à titre de consultant.e.s réguliers dans les projets de recherche de plusieurs chercheur.se.s.

1.5. Expertise et formation du personnel

Des formations interculturelles ont été offertes aux employés de l'INRS à plusieurs reprises au cours des dernières années, en particulier durant la Semaine de sensibilisation contre le harcèlement, la discrimination et l'incivilité (semaine que l'INRS organise tous les ans). À noter que cet atelier est aussi offert à tous les étudiant.e.s.

En 2021, dans le cadre de ses réalisations en EDI (Équité Diversité Inclusion) l'INRS a développé trois modules de formation destinés à son personnel et à la communauté étudiante. À ce jour, ces séances ont été offertes à quatre reprises et ont mobilisé près de 500 personnes. Le premier module propose un regard sur l'histoire et la modernité des Peuples autochtones au Québec; le second module est dédié aux modalités de la recherche autochtone; le troisième module propose un accompagnement personnalisé aux équipes de recherche qui oeuvrent à l'INRS. Ces formations sont désormais offertes à deux reprises chaque année.

Section 2 – Enseignement (2^e et 3^e cycles)

2.1 Effectif étudiant autochtone

L'INRS compte un étudiant autochtone parmi ses étudiant.e.s inscrits à ses programmes de 2^e et de 3^e cycle pour l'année 2023-2024; deux autres étudiantes autochtones sont codirigées par une professeure du Centre Urbanisation Culture Société. Dans le passé, nous avons accueilli cinq étudiants autochtones qui sont diplômés. L'INRS a également décerné trois doctorats *honoris causa* à des personnalités autochtones ayant œuvré aux côtés de ses chercheur.se.s :

- Doctorat *honoris causa* attribué à Marceline Picard-Kanapé (2004) ;
- Doctorat *honoris causa* attribué à Sheila Watt-Cloutier (2008) ;
- Doctorat *honoris causa* attribué à Édith Cloutier (2021).

2.2 Cheminement académique

Le cheminement universitaire de tous les étudiant.e.s de l'INRS est régi par le Règlement sur les études supérieures. Le Règlement et les autres documents normatifs sont disponibles ici : <http://www.inrs.ca/universite/gouvernance/documents-normatifs>.

2.3 Offre de programmes et de cours

L'INRS n'offre actuellement aucun programme de formation menant à un grade de 2^e ou de 3^e cycle, dédié entièrement aux enjeux ou aux réalités autochtones, mais travaille actuellement à développer un programme de maîtrise et un programme de doctorat en études autochtones, en étroite collaboration avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) dans le cadre de l'Unité mixte de recherche (UMR) INRS-UQAT en études autochtones qui a été mise sur pied en 2020. Ces programmes seront les premiers au Québec. Il est prévu que ces nouveaux programmes soient ouverts à l'automne 2024.

Par ailleurs, le Réseau DIALOG est l'infrastructure qui offre le plus d'opportunités de formation continue. Plus de cent cinquante sessions de formation et de sensibilisation ont été organisées et dispensées par l'INRS depuis le début des années 2000. Deux modes de fonctionnement sont mis en œuvre. Un premier vise les organisations autochtones partenaires : les demandes s'expriment dans le cadre des travaux conjoints. Un second mode correspond à des demandes externes d'informations ciblées, provenant soit d'autres organisations autochtones, soit d'organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux, donc de groupes non autochtones incluant les écoles, les commissions scolaires, les syndicats et les centres de santé. Les sessions peuvent s'échelonner sur une demi-journée, une journée ou deux journées selon les besoins exprimés. Elles nécessitent généralement la préparation de cahiers de formation ou de matériel pédagogiques.

2.4 Offre de cours avec des contenus sur les cultures, perspectives et réalités autochtones

L'INRS offre deux cours qui accueillent les étudiant.e.s. autant autochtones qu'allochtones. Conçus de concert avec les intellectuel.le.s, collaboratrices et collaborateurs autochtones déjà étroitement associés aux activités scientifiques de l'INRS, ils sont élaborés en réponse aux visions, valeurs, intérêts et perspectives des populations autochtones.

- Cours PRA8120 : Pratiques de recherche et action publique en contexte autochtone (Programme de 2^e cycle en Pratiques de recherche et action publique de l'INRS)
- Cours EUR8512/UCS6060 : Logiques et dynamiques urbaines des Premiers Peuples (Programme de maîtrise en Études urbaines INRS/UQAM)

Ces cours proposent des contenus qui intègrent les résultats des recherches récentes réalisées au Québec dans le domaine des études autochtones et visent à outiller les étudiant.e.s, en matière de politiques publiques destinées aux populations autochtones. Ces cours présentent des études de cas mises en perspective à travers les plus récents questionnements du domaine des études autochtones. Des exemples provenant du Canada anglais et de l'international sont aussi apportés à des fins de comparaison. La littérature scientifique autochtone est également sollicitée afin de mieux situer les contributions issues du domaine des études autochtones, tel qu'il se déploie au Québec, au sein de la communauté scientifique autochtone internationale.

Des intellectuel.le.s autochtones contribuent d'ailleurs activement à ces cours. De manière plus spécifique, les intellectuel.le.s, détentrices et détenteurs de savoirs autochtones font partie de l'équipe de formation de base du cours *Pratiques de recherche et action publique en contexte autochtone* (MOB8120). Ils participent à l'ensemble de la formation et ils transmettent des savoirs dont les étudiant.e.s devront tenir compte dans leurs travaux. Ces personnes agissent également comme guides pour les étudiant.e.s en les orientant dans leurs questionnements et en leur suggérant des pistes de réflexion. Les collaboratrices et collaborateurs autochtones interviennent en fonction de leurs champs et de leurs pratiques respectives en mieux-être, en éducation, en développement communautaire ou en développement durable selon les thématiques privilégiées dans chacun des cours.

2.5 Outils et services pédagogiques

L'INRS offre un service de développement et d'évaluation de programme et de soutien pédagogique pour les professeur.es. L'INRS dispose également d'un service de soutien psychologique, psychosocial et à l'apprentissage disponible pour tous les étudiant.e.s. Le soutien à l'apprentissage est offert par une orthopédagogue. Les interventions ciblent principalement les défis liés aux études supérieures.

2.6 Lieux et moyens d'enseignement

Le cours *Pratiques de recherche et action publique en contexte autochtone* (PRA8120), étant donné son caractère intensif et sa nature interuniversitaire et interinstitutionnelle, se donne soit en milieu universitaire québécois, soit occasionnellement en milieu académique international, soit encore en contexte autochtone quand les conditions matérielles le permettent. Lorsque le cours est dispensé à l'intérieur du milieu universitaire, il intègre un volet terrain qui permet la

visite d'une communauté, d'une instance ou d'un territoire autochtone. Dans ce cas, les questions ou thématiques alors abordées demeurent le choix des milieux d'accueil.

Quant au cours *Logiques et dynamique urbaines des Premiers Peuples* (EUR8512), il se déroule à la fois en milieu universitaire et en milieu autochtone et propose des déplacements sur le terrain.

2.7 Langues d'enseignement

Selon les thématiques et les clientèles visées, les cours peuvent se donner en français uniquement, en anglais ou encore sous une forme bilingue, voire trilingue lorsque l'espagnol est sollicité. Il arrive que des langues autochtones soient également utilisées lorsque la traduction est disponible.

Section 3 – Expérience étudiante

3.1 Accueil et intégration

L'INRS offre des activités d'accueil ciblant tous les étudiant.e.s, peu importe leurs origines ou leurs nationalités. Des ateliers d'insertion culturelle et d'intégration au marché du travail sont également offerts.

3.2 Soutien à la réussite

Les services aux étudiant.e.s sont accessibles à toutes et tous, notamment le programme d'aide aux étudiant.e.s ainsi que les bourses institutionnelles.

Par ailleurs, notons que par le biais du réseau DIALOG, l'INRS rejoint des étudiant.e.s de premiers cycles, inscrits dans d'autres universités québécoises partenaires, soit l'Université Laval, l'UQAT, l'Université de Montréal et l'Université de Sherbrooke. En effet, un des programmes d'aide financière proposés aux membres et partenaires de DIALOG appuie la circulation et la présence de chercheur.se.s et de collaboratrices et collaborateurs autochtones dans différents cours offerts dans ces universités. Plusieurs étudiant.e.s autochtones en reçoivent ainsi les bénéfices. De plus, ce programme permet également aux instances et communautés autochtones d'inviter, selon leurs besoins de connaissances ou de recherche, des chercheur.se.s ou des étudiant.e.s susceptibles d'apporter un éclairage particulier sur différents sujets.

3.3 Soutien financier

Le Réseau DIALOG, l'INRS et ses partenaires offrent plusieurs programmes d'aide financière pour les membres de son réseau. Au cours des années, le Réseau a bonifié et diversifié ses programmes d'aide financière afin de multiplier les occasions d'interaction et de réciprocité entre les chercheur.se.s, les étudiant.e.s et les représentant.e.s et intellectuel.le.s autochtones affiliés au réseau et de favoriser la mise en commun et le partage des connaissances, des expériences, des expertises et des disciplines. À l'exception des bourses d'excellence pour la maîtrise ou le doctorat qui sont nominatives, tous les autres types d'allocations ou d'aides financières s'appliquent uniquement à des projets collectifs mettant en lien d'autres membres et partenaires du Réseau. Les bourses et allocations offertes par DIALOG provenant de fonds publics, les bénéficiaires des

programmes ont également des obligations envers leurs collègues du réseau; leurs activités doivent engendrer des retombées concrètes (documents, œuvres de création, vidéos, reportages photographiques, guides ou cahiers pédagogiques, etc.) qui seront par la suite partagées avec les autres membres du Réseau et mises à la disposition du public.

Plusieurs de ces bourses ciblent directement les étudiant.e.s autochtones :

- La bourse Joyce Échaquan en santé autochtone, en collaboration avec l'UQAT et les Fonds de recherche du Québec ;
- La bourse Pitapann en appui à la diplomation des jeunes autochtones de premier cycle ;
- Le Prix Hommage Evelyn O'Bomsawin, en études féministes autochtones ;
- Le Prix Hommage Larry House, en mieux-être autochtone.

3.4 Activités culturelles et sociales

Les étudiant.e.s de toutes les nationalités et origines sont invités à participer aux activités offertes. Les associations étudiantes de tous les centres de l'INRS proposent également plusieurs activités sociales en cours d'année.

3.5 Activités de célébration de la réussite étudiante autochtone

L'INRS n'offre pas d'activités de célébration de la réussite aux étudiant.e.s autochtones.

3.6 Infrastructures

Pour le moment, l'INRS ne dispose pas d'infrastructures dédiées spécifiquement aux étudiant.e.s autochtones. Cependant, les personnes autochtones présentement inscrites à des programmes de l'INRS disposent de postes de travail dans les locaux du Réseau DIALOG installé au Centre Urbanisation Culture Société.

3.7 Accès au soutien offert par des aîné.e.s

Parmi les instances de gouvernance du Réseau DIALOG, on compte le Comité consultatif des sages autochtones. Dans le cadre des cours offerts à l'INRS ou dans les activités de formation développées par le Réseau, ces personnes aînées peuvent en tout temps intervenir auprès des étudiant.e.s le cas échéant.

Section 4 – La recherche et création

4.1 Développement des compétences en recherche ou création pour les personnes autochtones

Une subvention de 2,5M\$ a été obtenue en 2022 par l'équipe des chercheur.se.s et détentrices et détenteurs de savoirs autochtones du Réseau DIALOG afin d'accroître la capacité de recherche des instances autochtones partenaires. Quelque 30 instances autochtones, de même que de nombreuses collaboratrices et de nombreux collaborateurs autochtones, sont parties prenantes de cette équipe qui consacrera les sept prochaines années à créer de nouveaux corpus de connaissances à la fois autochtones et scientifiques, à concevoir de nouvelles méthodologies et à mettre sur pied des modules de formation dédiés aux instances autochtones.

4.2 Valorisation des savoirs autochtones

Dans le domaine des études autochtones, les projets réalisés sont essentiellement issus de la collaboration avec les partenaires, collaboratrices et collaborateurs autochtones; il s'agit, en toutes circonstances, d'initiatives collectives et non individuelles. Cette collaboration se situe bien en amont de la mise en œuvre d'un projet donné puisque la définition même de la problématique et des questionnements scientifiques se fait de manière conjointe. Dans certains cas, le projet peut être initié par des équipes ou chercheur.se.s universitaires, dans certains autres cas le projet émane des partenaires eux-mêmes soucieux de mettre de l'avant leurs propres agendas de recherche.

Dans tous les cas cependant, les projets mettent toujours en présence des chercheur.se.s d'une part, et des actrices et acteurs du monde autochtone d'autre part. Ils favorisent également la rencontre et le croisement des savoirs scientifiques et des savoirs autochtones. Encore une fois, des conditions s'appliquent à tous les projets. Il est essentiel d'avoir une adhésion aux valeurs sur lesquelles repose la vision de la recherche AVEC, POUR et PAR les Autochtones telle que mise de l'avant à l'INRS : respect, équité, partage, réciprocité, confiance; une mise en pratique des principes directeurs de la coproduction des connaissances en contexte autochtone; une participation active des partenaires et collaborateurs autochtones à chacune des étapes de la démarche : définition des thèmes et visées de la recherche; responsabilité éthique; choix des procédures méthodologiques; collecte, traitement et analyse des données documentaires, qualitatives ou quantitatives; exercices de délibération et de validation des résultats; synthèse et diffusion des résultats; et des mécanismes et conditions propices à l'expression des savoirs et prises de paroles autochtones.

■ Comité de collaboration avec les Premiers Peuples

L'INRS a mis sur pied un comité d'orientation stratégique à l'hiver 2018-2019, afin de s'assurer que la recherche et l'enseignement au sein de l'Institut se poursuivent en respect des principes de la réconciliation et des dispositions de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, et de permettre le déploiement continu de relations harmonieuses et constructives fondées sur l'équité, la réciprocité, le partage et le respect mutuel. Ce comité, actif à partir de l'automne 2019, est formé de cinq membres issus des milieux éducatifs autochtones du Québec et de cinq membres provenant de l'INRS et de ses différents centres. Les activités du comité ont notamment permis d'adopter une déclaration de reconnaissance territoriale en 2022.

4.3 Thématiques de recherche ou de création portant sur les cultures, perspectives, personnes ou réalités autochtones

À l'INRS, on compte plusieurs professeures et professeurs associés soit aux études autochtones ou dans des domaines d'intérêt pour les instances autochtones (voir tableau ci-dessous) et autour desquels gravitent plusieurs dizaines de collaborateurs et collaboratrices : étudiantes et étudiants de tous les cycles universitaires, collègues chercheur.se.s d'autres universités, stagiaires de recherche et stagiaires postdoctoraux, professionnel.le.s de recherche, intellectuel.le.s ainsi que collaboratrices et collaborateurs autochtones. Leurs intérêts de recherche rejoignent les réalités autochtones sur une diversité de thématiques.

CHERCHEUR.SE.S	THÉMATIQUES DE RECHERCHE
Carole Lévesque	<ul style="list-style-type: none"> • Peuples autochtones du Québec et du Canada • Savoirs autochtones, apprentissages et transmission des connaissances • Présence autochtone dans les villes • Santé et mieux-être • Développement durable et savoirs écologiques • Développement communautaire et environnement social • Éducation scolaire, réussite éducative et politiques sociales • Condition des femmes et dynamiques de genre • Condition itinérante et inégalités sociales • Modernité et gouvernance • Coproduction et mobilisation des connaissances
Magalie Quintal Marineau	<ul style="list-style-type: none"> • Géographies autochtones • Dynamiques contemporaines sociales, culturelles, économiques • Dynamiques de genre • Rôles des femmes dans le développement de leur territoire • Croisement et dialogue entre sociétés autochtones et sociétés allochtones. • Développement social, communautaire et économique • Identité individuelle et collective
Stéphane Guimond-Marceau	<ul style="list-style-type: none"> • Territoires et citoyennetés autochtones • Relations citoyennes, exclusion/inclusion, inégalités, actions politiques, mouvements sociaux • Espaces sociaux et lieux politiques, espaces contestés, initiatives locales, autodétermination • Jeunes autochtones, femmes autochtones, espaces urbains, relations coloniales • Approches critiques, féministes et décoloniales • Méthodologies autochtones
Nancy Wiscutie-Crépeau	<ul style="list-style-type: none"> • Éducation autochtone • Pédagogie autochtone • Protection des langues autochtones • Didactique des langues en contexte autochtone • Apprentissage de la lecture • Littérature jeunesse autochtone

CHERCHEUR.SE.S	THÉMATIQUES DE RECHERCHE
Mireille De La Sablonnière-Griffin	<ul style="list-style-type: none"> • Bien-être des enfants et des jeunes autochtones • Services sociaux et protection de la jeunesse • Autodétermination et gouvernance des services à l'enfance et à la famille • Trajectoires des enfants de Premières Nations
Marie-Ève Drouin-Gagné	<ul style="list-style-type: none"> • Décolonisation de la recherche • Éducation supérieure autochtone • Expériences autochtones en milieu urbain • Processus coloniaux et décoloniaux dans les Amériques • Méthodologies et épistémologies autochtones
Jasmin Raymond	<ul style="list-style-type: none"> • Géothermie • Hydrogéologie • Transfert de chaleur appliqué aux sciences de la Terre • Modélisation numérique des réservoirs et aquifères • Simulation des systèmes de pompes à chaleur couplées au sol
Yves St-Pierre	<ul style="list-style-type: none"> • Étude du microenvironnement tumoral • Glycobiologie du cancer
Isabelle Lauron	<ul style="list-style-type: none"> • Écologie aquatique • Changements climatiques • Production des gaz à effets de serre • Détection des cyanobactéries des lacs
Pierre Francus	<ul style="list-style-type: none"> • Sédimentologie environnementale • Paléoclimats et paléoenvironnements • Pollution des bassins versants

4.4 Diffusion de résultats de la recherche ou de création

Grâce à l'engagement des professeures et professeurs associés aux études autochtones ou à des domaines d'intérêts pour les instances autochtones, plusieurs activités de diffusion sont accessibles à la population.

À travers le Réseau DIALOG, l'INRS et ses partenaires mettent de l'avant une multitude d'outils de diffusion des résultats. Sur le site web du réseau (<https://reseaudialog.ca/>), nous retrouvons entre autres, une infolettre ainsi que toutes les informations en lien avec l'organisation de différentes activités comme de la formation, des colloques, des ateliers et séminaires. Nous retrouvons également *Les Cahiers DIALOG* qui visent à faire connaître les travaux, contributions et initiatives mis de l'avant par le Réseau DIALOG et ses différents membres, qu'ils soient étudiant.e.s, chercheur.se.s ou actrices, acteurs et leaders autochtones, afin de contribuer à une meilleure compréhension des réalités autochtones, de partager les résultats de la recherche partenariale et de la co-construction des connaissances en contexte autochtone, et de participer à l'avancement des questionnements en sciences sociales et en sciences humaines.

4.5 Approches et éthique

Tous les projets de recherche sont réalisés dans le respect des dispositions du Chapitre 9 de l'*Énoncé de politique des trois Conseils La recherche visant les Premières nations, les Inuits ou les Métis du Canada*, incluant les protocoles de recherche des instances autochtones concernées le

cas échéant. De plus, l'adhésion aux principes et valeurs du Fonds de recherche du Québec (FRQ) en matière de conduite responsable en recherche de même qu'aux lignes directrices des trois conseils fédéraux en matière de recherche autochtone et de conduite responsable en recherche guide les modalités d'interactions et les pratiques de recherche.

4.6 Infrastructures et unités de recherche ou de création

L'INRS compte plusieurs infrastructures ou regroupements qui soutiennent la réalisation et la mise en œuvre des travaux de recherche issus du domaine des études autochtones.

Infrastructure	Description
Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) Professeure responsable : Carole Lévesque	<p><i>DIALOG</i> est un forum de partage et de rencontre entre le monde autochtone et le monde universitaire fondé sur la construction, la mobilisation et la transmission des connaissances, et voué au développement de rapports sociaux justes, égalitaires et équitables entre les peuples. Regroupement stratégique de connaissances interuniversitaire, interinstitutionnel, interdisciplinaire et international créé en 2001, <i>DIALOG</i> est ancré à l'Institut national de la recherche scientifique et soutenu depuis sa création par la direction de l'INRS. Subventionné par le Fonds de recherche du Québec – Société et Culture (FRQ-SC) et par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), <i>DIALOG</i> réunit plus de 120 personnes et bénéficie de l'étroite collaboration de plusieurs partenaires universitaires et partenaires autochtones.</p>
Alliance de recherche ODENA : les Autochtones et la ville au Québec Professeure responsable : Carole Lévesque	<p>Dans la foulée des activités scientifiques du Réseau <i>DIALOG</i>, l'Alliance de recherche <i>ODENA</i> a été créée en 2009 grâce à une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), dans le cadre du programme des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC). Elle réunit des chercheur.se.s de l'INRS et de quelques universités partenaires (Université Laval, Université Concordia, UQAT) d'une part, et les acteurs du mouvement des centres d'amitié autochtones du Québec et du Canada. <i>ODENA</i> offre des avenues alternatives dans la compréhension et la réponse aux défis individuels et sociaux des Premiers Peuples au sein des villes du Québec. Cette alliance privilégie la recherche de proximité, la transmission et la mobilisation des connaissances, le partage continu des savoirs et leur inscription directe dans les initiatives de reconstruction sociale mises de l'avant par les instances autochtones concernées. Depuis 2014, les travaux d'<i>ODENA</i> se déplient également à l'échelle nationale et internationale.</p>
Partenariat international : le monde autochtone et les défis du vivre-ensemble Professeure responsable : Carole Lévesque	<p>Ce partenariat international financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, et mis sur pied en 2013, réunit plus de 60 chercheur.se.s et intellectuels autochtones déjà membres du Réseau <i>DIALOG</i>. Son principal rôle est de faire connaître et reconnaître la capacité des communautés et instances autochtones à définir et à renouveler les questionnements de recherche et à apporter des réponses constructives aux défis sociaux, économiques, politiques et culturels auxquels elles font face. Il offre un soutien et un encadrement aux étudiants et au personnel de recherche autochtone. À ce jour, les travaux ont connu de nombreuses retombées directes pour les instances autochtones partenaires, en mettant à leur disposition de nouveaux corpus d'indicateurs, de nouveaux cadres de référence et de nouveaux outils de connaissances qui combinent tradition écrite et tradition orale, le cas échéant. Ces travaux ont également des retombées au sein de la communauté scientifique puisqu'ils permettent de sensibiliser les étudiants comme les chercheur.se.s aux avantages de la coproduction et de la mobilisation des connaissances en contexte autochtone. Ils favorisent l'intercompréhension, l'interconnexion, le dialogue transculturel, le rapprochement entre le milieu universitaire et le milieu autochtone et, ultimement, entre les citoyens autochtones et les citoyens canadiens.</p>

Alliance Kapakan : Transmission, réussite éducative et formes d'apprentissage en contexte autochtone Professeure responsable : Carole Lévesque	L'Alliance Kapakan est née en 2018 de la rencontre et de la mise en commun des expertises, expériences et visées en matière de coproduction des connaissances de deux instances : DIALOG - Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones et la Fondation Lucie et André Chagnon. L'Alliance se caractérise par son mode de fonctionnement collégial, interactif et réflexif. Elle s'est constituée autour d'un groupe de 20 acteurs/actrices, autochtones et non-autochtones, provenant de divers horizons intellectuels, qui compose en lui-même une communauté apprenante. Ces acteurs/actrices sont parties prenantes de l'ensemble des activités et réalisations de l'Alliance, en assurent les différentes étapes et en construisent, au fur et à mesure des questionnements et des avancées, les contributions publiques destinées prioritairement aux communautés et instances autochtones du Québec.
Piiskuutamakuunipiijuu : coconstruire les nouvelles territorialités du savoir Professeure responsable : Carole Lévesque	Ce nouveau partenariat international est subventionné par le CRSH. Les travaux se situent au carrefour des savoirs autochtones et des savoirs scientifiques, en phase avec les principes de la recherche PAR et AVEC les Autochtones. Ils adoptent une posture décoloniale, reposent sur une exigence de justice sociale, s'engagent en faveur de la réconciliation et proposent une contribution à la reconnaissance explicite des systèmes de savoirs autochtones. Ce partenariat vise en effet à soutenir, à déployer et à caractériser la capacité de recherche de diverses instances et organisations communautaires autochtones des milieux urbains et de six Nations autochtones établies au Québec : Anicinape, Atikamekw Nehirowisiw, Crie/Eeyou, Innue, Naskapi et Waban-Aki. Il est constitué autour d'une série de 16 initiatives communautaires émanant de ces instances et organisations, chacune soutenant à divers titres et selon des visées variables l'acquisition, la transmission et la mobilisation des savoirs autochtones.
Laboratoire ouvert de géothermie Professeur responsable : Jasmin Raymond	Le programme de recherche entrepris en 2018 avec le laboratoire ouvert de géothermie a pour objectif d'améliorer notre compréhension des phénomènes de transfert de chaleur et d'écoulement d'eau souterraine des milieux naturellement hétérogènes, avec des méthodes expérimentales. Des appareils de scanographie infrarouge et au rayon X seront couplés pour évaluer la variabilité des propriétés thermiques et hydrauliques, lesquelles seront extrapolées à grande échelle ainsi qu'aux conditions de température et de pression des réservoirs souterrains. Ces travaux de laboratoire seront réalisés dans le cadre de projets concernant trois axes de recherche. Le premier implique la géologie et vise à valoriser les environnements favorables aux systèmes géothermiques superficiels comme profonds. Le second fait appel aux notions d'hydrogéologie afin d'améliorer la conception des composantes souterraines des systèmes. Le troisième se concentre sur le génie mécanique pour développer de nouvelles technologies plus compétitives en géothermie. Des travaux réalisés en partenariat avec des concepteurs, opérateurs et manufacturiers sont prévus pour accompagner l'industrie canadienne de la géothermie dans sa croissance actuelle.
Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec Participation : Magalie Quintal-Marineau, Marie-Ève Drouin-Gagné, Stéphane Guimont Marceau, Carole Lévesque, Nancy Wiscutie- Crépeau	Cette Chaire a notamment pour mission de coproduire des connaissances sur l'insertion des jeunes sur le marché du travail et, plus spécifiquement, à examiner les difficultés d'insertion et d'employabilité des groupes les plus vulnérables, incluant les jeunes issus des Premières nations et les jeunes Inuits, en fonction des évolutions culturelles et technologiques, à travers l'étude des normes sociales et de leur transgression, des rapports au travail et des stéréotypes associés aux jeunes présents chez les employeurs. La Chaire documente des modes innovants de recrutement de la main-d'œuvre jeune promus par les entreprises ou les OBNL et des pratiques prometteuses d'accompagnement vers l'emploi. Elle analyse aussi les situations du non-recours des jeunes aux services et programmes d'insertion.

4.7 Partenariats et réseaux stratégiques

Les professeures et professeurs associés aux études autochtones ainsi qu'aux domaines d'intérêt pour les instances autochtones, ont un grand nombre de partenariats actifs, incluant entre autres :

- L'administration régionale Kativik ;
- La Corporation foncière Nayumivik ;
- OHMI – Nunavik ;
- Les instances partenaires du Réseau DIALOG ;
- Le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec ;
- Femmes autochtones du Québec ;
- Pauktuutit Inuit Women's Association of Canada.

L'INRS a également mis en place de nombreuses collaborations internationales en matière de recherche et de formation relatives aux Peuples autochtones, incluant :

- Une entente de collaboration entre l'INRS et l'Université de Fribourg pour l'accueil bisannuel de stagiaires internationaux par des instances autochtones québécoises. Des sessions de formation d'une ou deux journées selon le cas sont également offertes dans le cadre du Master Éthique Responsabilité et Développement ;
- Une entente de collaboration de l'INRS avec l'organisation maorie Te Whanaū ō Waipareira, New Zealand, dans le cadre du partenariat : Le monde autochtone et les défis du vivre ensemble ;
- Une entente de collaboration de l'INRS avec l'École des Hautes Études en Sciences sociales (Paris) dans le cadre du projet SOGIP-Scales of Governance, the UN and Indigenous Peoples financé par le Conseil européen de la recherche (CER) ;
- Une entente de collaboration de l'INRS avec l'École des Hautes Études en Sciences sociales (Paris) dans le cadre du projet de partenariat international JUST-IP (Justice and Indigenous Peoples Rights), regroupant six universités de la France, du Canada, de la Norvège et de l'Espagne. Plus de 50 chercheur.se.s sont affiliés à ce partenariat soutenu par la Direction de la recherche et de la coopération internationale (CNRS).

Section 5 – Services à la collectivité

5.1 Soutien aux milieux de vie et de travail

Compte tenu de l'expertise développée à l'INRS dans le domaine des études autochtones, les demandes d'avis, de conseils, voire d'accompagnement scientifique et méthodologique sont très fréquentes de la part des milieux. Les partenaires institutionnels autochtones de l'INRS, qui constituent par ailleurs des organisations clés du monde autochtone au Québec, déposent régulièrement des mémoires ou avis publics dans le cadre des commissions parlementaires qui se déroulent à l'échelle provinciale, nationale ou internationale. Il est fréquent que des demandes d'appui ou d'aide à l'argumentation pour la rédaction de ces documents de positionnement soient adressées à l'INRS sur des sujets variés notamment en matière d'éducation, de sécurisation culturelle, d'habitation ou encore de violence familiale. L'expertise de l'INRS a aussi été sollicitée ces dernières années dans le cadre de certaines de ces commissions parlementaires (éducation; condition itinérante; conditions de vie des femmes autochtones, urbanité autochtone, logement et habitation, changements climatiques, etc.).

L'équipe des chercheur.se.s de l'INRS a joué un grand rôle dans le cadre des réalisations de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics (Commission Viens) qui s'est tenue de 2017 à 2019, en se voyant confier le dossier de recherche du volet Santé et services sociaux.

La participation active des professeures et professeurs de l'INRS à différentes tribunes provinciales ou fédérales autant par l'entremise des médias (télé, journaux, etc.), ainsi que par la diffusion d'articles scientifiques permet d'informer et de sensibiliser la population de manière générale. De façon plus concrète, le Réseau DIALOG a un site web très bien développé et accessible à tous. Une grande majorité des activités organisées par le réseau sont ouvertes à la population et souvent conçues dans le but d'accroître la visibilité des réalisations et des actions du Réseau à l'ensemble de la population, mais également des initiatives de développement mises sur pied en contexte autochtone.

De plus, précisons que les étudiant.e.s inscrits à l'INRS et non autochtones qui participent aux différents projets des professeures et professeurs de l'INRS associés aux études autochtones ou dans des domaines d'intérêt pour ces instances ont la grande chance d'avoir accès à des équipes de chercheur.se.s et d'intervenant.e.s diversifiées où les valeurs, telles que le respect, la confiance, le partage, la réciprocité et l'équité, sont mises de l'avant.